

Conduite en sécurité d'engins de chantier – CACES®

Référentiel de connaissances R482

Code produit : R482 / Version : v1

Vos cartes CACES® seront établies par notre entité **APREVAT Certifiée ORGANISME TESTEUR - Certificat n°CSCAC113**

ELEMENTS DE CONTEXTE

Arrêté du 02 décembre 1998 – Article R4323-55 du Code du Travail :

"La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire..."

FINALITE DE LA FORMATION

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne d'engins de chantier

Obtenir/Renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité d'engins de chantier de catégories A, B1, C1, C2, C3, D, E, F, G suivant la R482.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la recommandation R482, les devoirs et les responsabilités des conducteurs
- Effectuer les vérifications de l'engin avant utilisation
- Maîtriser la conduite d'engins de chantier
- Réaliser les opérations d'entretien de premier niveau

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne souhaitant obtenir ou renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité d'engins de chantier selon la R482 dans la ou les catégories souhaitées

Initiale : Conducteur ayant déjà conduit des engins de chantier mais n'ayant jamais suivi de formation

Recyclage : Conducteur ayant déjà obtenu un CACES® ou une autorisation de conduite d'engins de chantier dans une période inférieure ou égale à 10 ans

Emploi visé : Conducteur, ouvrier, agent technique...

Conducteur apte médicalement pour la conduite en sécurité des engins de chantier

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : Formation initiale : 21 heures / 3 jours – Formation recyclage : 14 heures / 2 jours

Nombre de tests maximum par testeur

Epreuve théorique	Epreuve Pratiques				
	Catégorie A	Autres Catégories	Catégorie G	Options	
Toutes catégories				Porte-engins	Télécommande
1UT	1.5 UT	1UT	1.2 UT	0.5UT	0.5 UT

7 UT MAXIMUM par jour et par testeur dont maximum 6 UT pratiques

Soit 4 candidats maximum par testeur pour le passage du test catégorie A par exemple.

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Supports audio visuels (POWER POINT, films) et support de cours remis à chaque participant, alternance entre théorie et pratique, conduite d'engins et réalisation de travaux représentatif de l'activité de chaque engin, mise à disposition du ou des engins nécessaires et de la plateforme de test conforme à la recommandation R482 (cf. Descriptif plateau technique joint), livret

Validation des acquis : Validation des acquis théoriques et pratiques lors du test CACES® réalisé par un testeur personne différente du formateur, en vue de la délivrance par l'employeur d'une autorisation de conduite

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, certificat CACES (validité 10 ans)

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

❖ FORMATION THEORIQUE

- Rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traffic
- Dispositif CACES®
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES®
- Les règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Les principaux risques liés au fonctionnement des engins de chantier et les moyens de prévention associés
- Les principaux risques liés à la conduite et au déplacement des engins de chantier et les moyens de prévention associés
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier

❖ **FORMATION PRATIQUE - exercices réalisés selon la catégorie**

- Prise de poste et mise en service : contrôle de l'état de l'engin et vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite et circulation : à vide / en charge / en marche avant et arrière, en ligne droite et virage
- Réalisation des travaux de base correspondant à l'engin
- Opération de levage lorsque l'engin le permet
- Chargement et déchargement de l'engin sur porte-engins (si catégorie le nécessite ou si option)
- Fin de poste et maintenance de premier niveau

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R482 modifié réalisé par un testeur habilité.

IMPORTANT

Chaque candidat devra disposer le jour de la formation PRATIQUE et le jour du test de ces EPI (Equipement de Protection Individuelle), à savoir :

CHAUSSURES DE SECURITE

GANTS DE MANUTENTION

GILET REFLECHISSANT

CASQUE DE CHANTIER

PROTECTIONS AUDITIVES (suivant l'engin utilisé)

Également, une photo d'identité lui sera demandée afin d'établir sa carte CACES®.

NB : vous pouvez nous signaler toutes anomalies ou dysfonctionnements en contactant notre service qualité CACES®.

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.